



## Pomme de terre

### Avertissement No 03 – 24 mai 2013

- Conditions climatiques et culturelles.
- Rhizoctonie.
- Prévention du mildiou.
- Efficacité des pulvérisations.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Pour la période du 17 au 24 mai, les températures ont été plutôt fraîches et humides avec du gel au sol dans certaines municipalités des régions périphériques. Les précipitations reçues ont été importantes dans l'ensemble des régions, et des quantités supérieures à 60 mm ont été observées dans les régions plus centrales (Estrie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) ainsi qu'en Outaouais. Le sommaire agrométéorologique à l'annexe 1 donne les précisions pour chaque région.

Bien que les conditions de sol aient permis la poursuite des plantations en début de période, les pluies importantes des derniers jours ont interrompu les travaux aux champs. Mis à part les régions du sud-ouest de Montréal et de Lanaudière, où les plantations sont relativement avancées, les travaux se font à un rythme beaucoup moins rapide que l'an dernier et accusent même un certain retard. Les précipitations supplémentaires prévues pour les prochains jours ne favoriseront pas un accès rapide aux champs. Le tableau qui suit donne un aperçu du pourcentage des superficies ensemencées selon les données obtenues des collaborateurs du RAP et de La Financière agricole du Québec.

Régions	Pourcentage des superficies ensemencées
Montérégie (Ouest et Est), Lanaudière	90 à 100 %
Outaouais, Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches	60 à 90%
Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean	10 à 20 %

Dans les régions les plus au sud (Montérégie et Lanaudière), les premiers champs plantés sont au stade de 10 à 15 cm alors que plusieurs autres champs sont au stade de levée ou de craquelage du sol. Jusqu'à présent, aucun problème de manque à la levée ne nous est rapporté. Les traitements herbicides sont relativement avancés dans les régions du sud et ils sont débutés dans les champs ensemencés des régions du centre. La pluie reçue au cours de la semaine permettra d'activer les produits. En effet, une humidité suffisante (habituellement des précipitations de plus de 5 mm) est nécessaire après le traitement, afin de faciliter le transport de l'agent chimique jusque dans la zone des racines des mauvaises herbes en germination. Toutefois, des quantités importantes de précipitations peuvent aussi occasionner un certain lessivage des herbicides et en réduire l'efficacité.

## RHIZOCTONIE

Nous sommes présentement au début de la période idéale pour dépister les chancres nécrotiques causés par la rhizoctonie qui peuvent apparaître sur les germes. Pour ce faire, parcourez vos champs en zigzag et prélevez des plantons avec leurs germes en croissance. Le risque de développement de la maladie est plus important si les semences utilisées étaient contaminées par des sclérotes, lorsque le champ possède un historique important de rhizoctonie ou lorsque les conditions climatiques défavorisent la levée des plants. L'observation des chancres et la notation des divers degrés de dommages révèleront l'intensité d'infestation de cette maladie dans vos champs et vous permettront principalement de planifier vos interventions pour les années ultérieures. En effet, après la plantation, aucun fongicide n'est homologué pour atténuer le problème si celui-ci s'avère important. L'utilisation de pratiques culturales qui favorisent la croissance des plants, comme l'ajout d'azote et l'utilisation de l'irrigation, pourra réduire l'impact de la maladie. Pour plus d'information sur la maladie et les stratégies de lutte, veuillez vous référer au bulletin d'information [No 03](#) du 30 avril 2013.

## PRÉVENTION DU MILDIOU

Doit-on commencer à se préoccuper de cette maladie si tôt en saison? Eh oui! Même si la maladie a été très peu diagnostiquée au Québec l'an dernier, elle a été présente dans certains secteurs plus à l'est du Canada et dans le Nord des États-Unis. Aussi, il ne faut pas sous-estimer sa capacité de se déplacer sur de longues distances et de se développer rapidement lorsque les conditions sont favorables. De plus, le mildiou peut se développer sur d'autres plantes de la famille des solanacées (tomates, aubergines, pétunias, etc.) et, dans les années antérieures, sa présence a été observée sur des transplants provenant des États du sud des États-Unis.

Il faut donc agir en prévention, et les premières actions à poser sont une bonne gestion des tas de rebuts et des repousses de plants de pommes de terre. En effet, ceux-ci constituent généralement la source initiale d'inoculum et sont la cause la plus importante de contamination du mildiou.

La gestion des tas de rebuts est essentielle pour le contrôle du mildiou, mais elle est aussi importante pour la prévention des maladies virales (PVY et PLRV), du flétrissement bactérien et de certains insectes. La gestion des tas de rebuts est maintenant obligatoire au Québec et cette pratique est encadrée par l'article 5 du Règlement sur la culture de pommes de terre. En effet, celui-ci stipule qu'*« Entre le début de la levée et le défanage complet des plants de toute culture de pommes de terre, le propriétaire ou le gardien doit, de manière à éviter la propagation du mildiou, éliminer les rebuts de pommes de terre ou les garder dans un endroit fermé ou sous une bâche »*. Veuillez consulter le bulletin d'information [No 05](#) du 24 mai 2013 sur les pratiques recommandées pour la gestion des rebuts de pommes de terre.

Il est important de limiter le développement des repousses des plants de pommes de terre dans les champs en rotation, car comme elles ne sont pas protégées par les fongicides, le champignon responsable du mildiou peut les infecter facilement. Selon la culture de rotation choisie, certains herbicides ont une action « suppressive » intéressante. N'hésitez pas à consulter votre conseiller pour vous renseigner sur les produits recommandés. Toutefois, ceux-ci ne détruisent généralement pas tous les tubercules car certains, enfouis plus profondément, germeront plus tard. Un suivi de ces champs devra être fait afin d'évaluer la situation et d'intervenir au besoin. Lorsque des plants de volontaires montrent des symptômes, ils doivent être détruits avec un herbicide ou enlevés sans tarder. Si les plants sont enlevés, il faut s'assurer de les ensacher rapidement afin de ne pas disperser les spores.

## EFFICACITÉ DES PULVÉRISATIONS

Pour une pulvérisation efficace, il est très important de s'assurer d'une bonne calibration et d'un bon réglage de votre pulvérisateur. Votre pulvérisateur devrait être vérifié chaque année en début de saison. Au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées dans le cadre du projet Action Réglage 2013, qui offrent le service de réglage des pulvérisateurs, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrieseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Action-reglage.pdf>.

Le nouveau programme **Prime-Vert 2013-2018**, offert par le MAPAQ, est maintenant disponible. Un des objectifs du volet 1 de ce programme est de soutenir les exploitations agricoles admissibles à acquérir et à améliorer de l'équipement pour la réduction des risques liés aux pesticides. Par cette mesure, une aide financière pouvant couvrir 70 % (approche individuelle) ou 90 % (approche collective) des dépenses admissibles peut s'appliquer sur certains équipements et services visant la réduction de la dérive aérienne des pesticides et la réduction de l'usage des pesticides.

- Plusieurs **équipements de réduction de la dérive** des pesticides peuvent être admissibles tels que des buses à induction d'air, des lecteurs de débit automatique pour le réglage du pulvérisateur, des rampes à assistance d'air, des contrôleurs de hauteur de rampe, des détecteurs de végétation, etc. L'aide financière peut également couvrir un montant forfaitaire pour le réglage du pulvérisateur par une personne accréditée, après l'installation de certains équipements.
- Des équipements visant **la réduction de l'usage des pesticides** sont aussi admissibles. Parmi ceux-ci, on peut noter des équipements de traitement en bandes, des systèmes GPS de fermeture automatique de section de rampes, des marqueurs à mousse, des prémélangeurs, des contrôleurs du taux d'application, des réservoirs de rinçage, etc.

Pour plus d'information sur le programme **Prime-Vert**, qui comporte aussi des volets au plan de la réduction de la pollution diffuse (brise-vents, bandes riveraines, ouvrages de conservation des sols, etc.), de la gestion des résidus agricoles de productions végétales, de l'aération des étangs d'irrigation, etc., n'hésitez pas à contacter votre centre de services agricoles du MAPAQ ou à consulter le site suivant : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/primevert.aspx>.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

Téléphone : 418 862-6341, poste 225

Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Pomme de terre – 24 mai 2013

Généré le :  
vendredi, 24 mai 2013

**Annexe 1**  
**Sommaire agrométéorologique**

Période du :  
17 au 23 mai 2013

Station	Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)					Précipitations (mm)		
	Pour la période		2013	Écart*	2012	Période	Cumul (À partir du 1er avril)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)					2013	2012
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>								
Barrage Angliers	0,0	21,2	170,7	+57,0	198,2	39,9	125,3	35,6
<b>Bas-Saint-Laurent</b>								
Baie-des-Sables	-1,5	15,7	104,5	+38,6	163,0	29,3	155,1	213,8
Kamouraska (Saint-Denis)	0,0	17,0	133,5	+28,1	171,4	48,9	149,9	139,8
Mont-Joli	-1,4	15,5	125,7	ND	155,4	30,0	155,1	195,9
Saint-Arsène	-1,5	16,1	117,3	+28,5	163,4	45,0	155,3	172,0
<b>Capitale Nationale</b>								
Château-Richer	3,5	20,0	196,0	+94,6	205,7	81,2	230,2	182,0
Donnacona-2	~	~	~	ND	~	~	~	~
Saint-Alban	4,0	21,0	232,8	+84,0	227,5	57,2	159,1	187,6
Saint-François, I.O.	5,1	18,4	211,5	+95,7	241,6	84,2	216,6	158,9
<b>Centre-du-Québec</b>								
Drummondville	6,0	22,5	322,0	+118,5	290,6	51,5	152,5	121,4
Pierreville	4,5	22,1	288,3	+79,0	285,1	48,7	117,9	153,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>								
Charny	5,6	20,4	250,5	+100,2	250,1	63,8	211,9	176,7
<b>Estrie</b>								
Coaticook	4,0	24,2	268,0	+103,9	234,1	81,1	155,8	161,6
<b>Gaspésie</b>								
Caplan	-1,0	16,5	112,3	+41,1	141,0	36,5	157,6	171,6
<b>Lanaudière</b>								
Joliette-Ville	4,6	22,5	275,6	+65,8	266,0	39,6	122,2	166,2
L'Assomption	4,7	22,6	292,2	+67,9	274,5	41,0	116,2	158,0
Saint-Jacques	2,8	22,5	270,1	+75,6	245,0	40,5	127,8	140,0
Saint-Michel-des-Saints	0,0	20,0	180,8	+79,3	179,9	32,9	171,6	158,0
<b>Laurentides</b>								
Mont-Laurier	0,2	22,1	203,2	+70,7	223,5	46,8	199,6	71,9
Saint-Janvier	4,7	22,8	280,8	+69,9	271,1	31,8	106,7	123,1
<b>Mauricie</b>								
Saint-Thomas-de-Caxton	3,0	21,0	245,0	+58,3	233,5	55,5	140,4	150,7
<b>Montérégie-Est</b>								
Farnham	4,5	24,6	320,3	+97,8	292,7	60,3	149,1	132,7
La Providence	7,0	23,2	353,5	+125,8	315,7	41,2	122,0	147,6
Saint-Amable	5,0	23,0	293,0	+65,0	283,8	33,3	124,9	138,1
Saint-Hyacinthe-2	7,0	23,2	323,1	+95,2	290,9	43,6	132,2	152,2
<b>Montérégie Ouest</b>								
Côteau-du-Lac	4,0	23,3	303,6	+79,6	280,3	36,4	98,2	173,0
Hemmingford-Four-Winds	2,0	25,6	299,2	+67,0	280,2	52,5	99,5	119,5
<b>Outaouais</b>								
Notre-Dame-de-la-Paix	-1,0	23,0	231,3	+61,0	224,5	74,3	187,9	120,4
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>								
Peribonka	2,0	22,0	193,7	+97,2	172,7	25,6	184,0	138,5
Saint-Ambroise	-1,0	21,5	168,5	+70,1	168,0	27,4	157,6	170,5

Préparé par Agrométéo Québec ([www.agrometeo.org](http://www.agrometeo.org))

Une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC